

Gland, le 17 novembre 2023

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 16 novembre 2023**

Présidence : M. Sébastien Bertherin

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 50 relatif à l'achat de deux groupes électrogènes;
ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 64'000.- et d'autoriser la Municipalité à acquérir ce matériel.

Conformément aux articles 162 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :



Sébastien Bertherin



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira